

Photos : © SOS Grand Bleu.

ACTUALITÉS

Chantier Santo Sospir

DOSSIER

La mer, son présent et son futur

Sommaire

- 2 Editorial
- 3 Billet d'humeur
- 5 Bilan Ecogestes
- 6 Travaux d'hiver pour le Santo Sospir
- 8 La Mer, son présent et son futur**
- 11 Partenariats étudiants
- 11 SOS Grand Bleu zoom**
Sorties adhérents
Trombe marine
Bateau Energy Observer
Conférence sur la Patagonie
Don Club Kiwanis
Les animaux du cœur
- 14 Sorties en mer avec les enfants malades
- 15 Agenda 2018**
Bulletin d'Adhésion
- 16 Boutique SOS Grand Bleu**



Photo : © SOS Grand Bleu.



PLANETE MER n° 96

Edité par
SOS Grand Bleu
association loi 1901 reconnue d'utilité publique
décret du 10 janvier 2005
n° INTA 05 00005 D

BP n° 29
06239 Saint-Jean-Cap-Ferrat
Tél. : 04 93 76 17 61

Site web : www.sosgrandbleu.asso.fr
E-mail : gb@sosgrandbleu.asso.fr

Editorial

C'est une histoire de Nicolas, mais au pluriel. Le premier, qui n'est aujourd'hui que le mari d'une chanteuse, a laissé dans nos mémoires une phrase prononcée du temps où il était président de la République : « *L'écologie, ça commence à bien faire !* ».

Le second était un des personnages préférés des français. Présentateur-vedette d'une célèbre émission de télé-nature, il nous montrait depuis son ULM vrombissant la beauté mais aussi la fragilité du monde. Courtisé de toutes parts, on se souvient qu'il avait dit non aux trois précédents présidents, mais cette fois il a fini par accepter, et le voici ministre « *de la transition écologique et solidaire* ».

Ça s'est fait assez bizarrement, quand même : on a eu l'impression que le président l'avait attrapé comme on prend un flacon de gel douche Ushuaïa sur un rayonage au supermarché !

Étrange voyage de Monsieur Hulot. Il avait déjà fréquenté les allées du pouvoir sous le gouvernement précédent où il était « *envoyé spécial pour la protection de la planète* » (carrément !). On l'avait observé pendant la campagne des présidentielles 2017. Il avait un peu louvoyé mais sans pour autant témoigner un franc soutien aux candidats allant dans le sens de l'écologie.

Désormais ministre d'État, voici qu'il nous surprend par un autre talent : avaleur de couleuvres...

En effet, quelle étrange complaisance face au préoccupant traité CETA entre l'Union Européenne et le Canada, avec son inévitable cortège d'OGM et de perturbateurs endocriniens ! Et quelle désolante prolongation pendant au moins trois ans du glyphosate dont le caractère cancérigène ne fait aucun doute ! Étonnant aussi ce renoncement à réduire à 50 % d'ici 2025 la part du nucléaire dans la production électrique française (objectif pourtant voté dans la loi de transition énergétique en 2015). Et que dire de cette interdiction de la recherche pétrolière sur le territoire national, mais sauf pour les nombreux permis déjà accordés, et sauf en Guyane, le seul endroit où il y a du pétrole français !

Et que dire des loups, dont les quotas d'abattage sont augmentés ? Et de la suppression de tout soutien à la protection des ours dans les Pyrénées ! Et puis aussi de la suppression à partir de 2018 des aides à l'agriculture biologique...

Avec ce « *captain planet* » au ministère « *de la transition écologique et solidaire* », on croit parfois réentendre en fond sonore la petite phrase cynique du mari de la chanteuse. En attendant, ce ne sont plus des couleuvres mais une cohorte de boas constrictors que le vendeur de gels douche Ushuaïa avale mois après mois.

Stenella



Retrouvez-nous sur FB.

Pensez à faire adhérer vos amis pour l'année 2018 à l'aide du bulletin page 15. Nous vous rappelons que 66% des dons sont déductibles des impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable. C'est-à-dire que lorsque vous donnez 50 €, vous ne sortez de votre poche que 17 €.

Rédacteur en chef
Jean-Pierre Sidois

Rédaction
Christian Gilabert
Murielle Oriol

Correcteur
Christian Gilabert

Création Graphique
A. Andrejko - Zanka-design.com

Imprimé sur papier recyclé par
Fac Copies
17 av. des Diabls Bleus - Nice (06)

Crédits Photos
SOS Grand Bleu sauf autre mention

Dépôt légal : décembre 2017
N° ISSN 1251-9561
Commission Paritaire: 75483

Billet d'humeur

La Nature est-elle le nouvel Eldorado de la finance ?

Le 12 décembre dernier, deux ans pile après la COP21, la France a accueilli un grand sommet mondial pour le climat. Un de plus, direz-vous ? Non car ce «*One Planet Summit*», affichait un objectif particulier : mobiliser la finance mondiale autour du thème de la protection de la planète et des grands enjeux climatiques. En d'autres termes, il s'agissait de promouvoir la «*finance verte*», comme il est désormais convenu de l'appeler.

Faut-il tout repeindre en vert ?

La couleur verte est devenue un outil de marketing. Elle contribue à donner une image positive dans les affaires, y compris les moins «*vertes*». C'est ainsi que les stratégies de «*greenwashing*» se sont multipliées depuis quelques années en exploitant un courant de pensée éco-responsable de plus en plus présent dans l'opinion publique. Mais pour garantir aux consommateurs une démarche respectueuse de l'environnement, suffit-il de s'afficher en vert ? L'an dernier au cours d'une de nos conférences à SOS Grand Bleu, nous montrions un étonnant florilège de logos d'entreprises et d'organismes financiers ayant viré à la couleur verte depuis quelques années. Nul besoin d'être expert en marketing : le vert rassure et conforte le consommateur dans ses convictions environnementales. Et peu importe si, parmi les entreprises ainsi reverdies, on trouve les pires pollueurs de la planète dans la plupart des secteurs de l'économie. Des pétroliers, des énergéticiens, des banques, des industriels de l'agro-alimentaire et quasiment tous les constructeurs automobiles, y compris ceux qui ont été pris la main dans le sac avec leurs voitures truquées pour sous-évaluer leurs émissions polluantes. Et souvenons-nous : il y a deux ans le logo de la COP21 était vert, bien que ce sommet ait été financé à 80 % par des sponsors privés parmi lesquels un vaste panel de pollueurs et d'investisseurs dans les pires activités pour le climat et l'environnement, avec en tête de liste Engie (ex-GDF-Suez) qui venait juste de doubler la part du charbon dans sa production mondiale d'électricité !

Verdissement de la finance et financiarisation de la nature.

Les banques et les investisseurs publics et privés ne pouvaient pas passer à côté de ces fantastiques opportunités financières que représentent la protection de l'environnement, la préservation de la biodiversité et la lutte contre le réchauffement climatique. Le verdissement de la finance a donc été le thème majeur du «*One Planet Summit*». Objectifs : mobiliser la finance internationale autour des enjeux environnementaux et climatiques, orienter davantage de flux financiers vers des «*investissements verts*».

Le mouvement n'est pas nouveau : depuis plusieurs années, des États et de nombreux organismes financiers émettent des obligations vertes («*green bonds*»), des titres négociables et cotés en bourse, adossés à des investissements qui se disent «*éco-responsables*».

Un problème est cependant récurrent : Quelles garanties l'épargnant a-t-il que son épargne est investie dans des opérations de cette nature ? Réponse : aucune ! Plusieurs labels «*Finance verte*» coexistent mais ils ne comportent que des recommandations, et il n'y a ni gendarme ni sanction en cas de déviance.

Le saviez-vous ? La France occupe une position de leader sur le marché des «*placements verts*», juste derrière les États-Unis et la Chine. Elle a même occupé la première place mondiale en 2017 avec l'émission du plus gros «*emprunt vert*» jamais émis par un État : sept milliards d'euros d'obligations vertes garanties par le Trésor Public.

D'autres formes de «*placements verts*» se développent très vite. La plupart des grandes banques et investisseurs proposent désormais des produits dérivés adossés à des opérations de préservation de la biodiversité. On trouve ainsi sur les marchés financiers des placements "Milieux humides", ou "Récifs coralliens". Il existe aussi des titres négociables dédiés à la préservation d'espèces menacées, Orangs-outans, Rhinocéros, ou Baleines franches australes... Avouons que cela nous laisse perplexes ! L'investisseur n'a pas la moindre garantie sur la réalité de l'objectif affiché, mais après tout qu'importe, du moment qu'on lui annonce un rendement intéressant. **En poussant le cynisme jusqu'au bout, pourra-t-on échapper au principe «*plus ça deviendra rare et plus ça vaudra cher*» ? On peut donc craindre que les protagonistes aient intérêt à la dégradation des milieux naturels et à l'atteinte aux espèces menacées.** Chacun sait qu'un panda vaut aujourd'hui une fortune, imaginez combien vaudront les derniers rhinocéros ? En termes d'économie touristique, combien vaudraient les derniers récifs coralliens intacts ? De plus en plus cher au fur et à mesure de leur raréfaction !

Déculpabilisez-vous : compensez, c'est facile !

Vous préparez votre prochain voyage au bout du monde, mais vous avez des préoccupations éthiques, et c'est tout à votre honneur. Le souci en effet, c'est qu'avec vos billets d'avion et vos belles excursions en 4x4 vous allez émettre pas mal de «*carbone*» (comme on dit), c'est à dire des gaz à effet de serre qui vont contribuer au réchauffement de la planète.

Heureusement, vous allez pouvoir «*compenser votre empreinte carbone*» !

De nombreux voyagistes vous proposent aujourd'hui d'ajouter une somme au montant de votre voyage, ce qui leur permettra de compenser à votre place le mal que vous faites à la planète ! Avec votre contribution, ils s'engagent par exemple à replanter des arbres dans des zones déforestées. Ouf ! vous êtes pardonnés, vous pouvez partir le cœur léger puisque vous avez «*compensé*» ! Il existe ainsi aujourd'hui des dizaines d'«*opérateurs de compensation*» qui vous permettent de compenser vos émissions de gaz à effet de serre en contrepartie de votre contribution

financière. Et le saviez-vous ? Un des plus remarquables se trouve au sein de la Fondation Good Planet, créée et présidée par Yann Arthus-Bertrand. Allez sur son site internet* et saisissez vos données. Par exemple vous allez faire un voyage en avion Paris > Rio de Janeiro aller et retour, deux personnes. Un clic et le site interactif, remarquablement bien fait, vous annonce que vous allez émettre 12,17 tonnes de CO2 et que le coût de votre compensation sera de 243,77 euros. Un autre clic et vous êtes redirigé vers la page du paiement en ligne à Good-Planet. Juste un coup de carte bancaire et vous voilà soulagé. Soulagé de 243,77 euros, certes, mais déculpabilisé aussi, car grâce à Yann Arthus Bertrand vous allez pouvoir faire ce beau voyage en toute sérénité. Avec votre paiement le sympathique *hélicologiste* s'engage à replanter des arbres en Indonésie ou à protéger des zones humides au bout du monde pendant de longues années. Certes, il faut y croire... Est-ce que vous irez un jour vérifier ? Moi non plus...

Détruire la nature contre de l'argent...

Depuis plusieurs années, sur le modèle américain, beaucoup en rêvaient. C'est désormais possible en France. La loi du 8 août 2016, dite «*Loi biodiversité*» a créé un cadre légal et une méthode pour faciliter les opérations qui portent atteinte à l'environnement. Cette loi passée quasiment inaperçue pour le grand public a mis en place dans le droit français le processus de «*compensation de perte de biodiversité*», déjà largement pratiqué aux États-Unis. Jusqu'à cette évolution, un aménageur, un promoteur ou un maître d'ouvrage dont le projet avait pour conséquence une perte de biodiversité pouvait être bloqué, permis refusé. Désormais, l'article 69 de la loi lui offre la possibilité de mener à bien son projet à condition d'en compenser l'impact. Il faut pour cela qu'il s'adresse à un opérateur de compensation qui lui vendra des participations dans un projet de préservation ou de restauration situé ailleurs. Sur cette base, de multiples «*banques d'actifs naturels*» se sont vite créées et gèrent aujourd'hui des «*réserves d'actifs naturels*». Pour ne citer qu'un exemple, la Caisse des Dépôts et Consignations (banque publique), a créé une filiale spécialisée "CDC-Biodiversité", qui gère et vend des participations dans une vaste «*réserve d'actifs naturels*» située dans la plaine de la Crau, une steppe semi-aride située entre Arles et Salon-de-Provence. La banque CDC-Biodiversité y a fait l'acquisition de 357 hectares de terrain où se trouvaient d'anciens vergers abandonnés. Elle conduit sur cet espace une opération de réhabilitation écologique pour le remettre à l'état naturel et y favoriser le retour d'espèces protégées, avec un suivi scientifique et une gestion pendant les trente prochaines années**. En novembre dernier, CDC-Biodiversité a organisé un colloque à Paris pour promouvoir ses offres de compensation. De nombreux aménageurs et promoteurs ont déjà acheté leurs «*unités de compensation*» et ont pu, grâce à cela, obtenir leurs permis. Les affaires marchent bien : plus de la moitié du stock est déjà vendu (et bien sûr, moins il en reste et plus c'est cher !).

Soyons un peu sérieux, restons lucides. Peut-on confier aux marchés financiers la protection de l'environnement et de la biodiversité ? La Nature est-elle en train de devenir le nouvel Eldorado de la finance ? Parlons-en si vous voulez, et surtout osez savoir !

Christian Gilabert, Administrateur de S.O.S. Grand Bleu

* <https://www.goodplanet.org/fr/calculateurs-carbone>
** <http://www.cdc-biodiversite.fr/compensation-ecologique>



La Financiarisation de la Nature

La Nature est-elle le nouvel eldorado de la Finance ?

Une conférence-diaporama proposée et animée sur demande par SOS Grand Bleu
Contact : Association SOS Grand Bleu. BP 29. Quai du vieux port
06230 Saint-Jean-Cap-Ferrat (Alpes-Maritimes)
Tél : 04 93 76 17 61 mail : gb@sosgrandbleu.asso.fr

Une conférence-diaporama a été organisée sur ce thème par SOS Grand Bleu en décembre 2016 à Saint-Jean-Cap-Ferrat. Son contenu est actualisé régulièrement et nous pouvons animer de nouvelles sessions sur demande.
Il suffit pour les associations ou groupes intéressés de réunir un public et de disposer d'une salle dans notre région.
Animation offerte par SOS Grand Bleu... sans financement, bien sûr ! Nous contacter pour toute demande en ce sens.

Bilan Ecogestes PACA.



BILAN SAISON ESTIVALE [2017]

Ensemble, agissons pour préserver le littoral et les fonds marins en Méditerranée

Une campagne de sensibilisation pour des plaisanciers [éco]responsables



16 STRUCTURES AMBASSADRICES



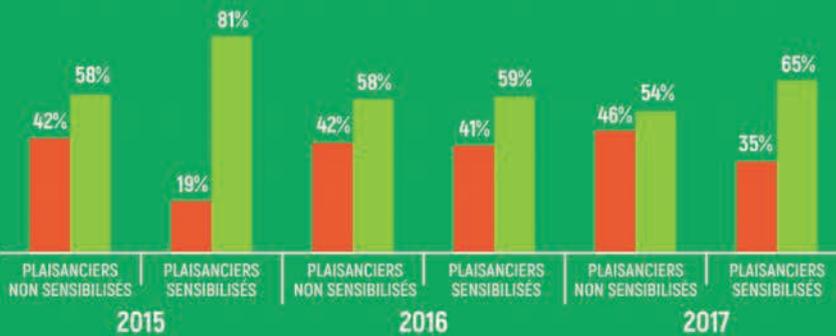
- mobilisent**
-  **60** AMBASSADEURS
-  **25** EMBARCATIONS
-  **DES STANDS**



- avec plus de**
-  **4430** PLAISANCIERS SENSIBILISÉS
-  **440** HEURES D'ENTRETIENS
- 1200** PLAISANCIERS ont hissé le fanion Ecogestes en signe de leur engagement

ÉVOLUTION DES HABITUDES D'UTILISATION DES PRODUITS D'ENTRETIEN AU MOUILLAGE

■ utilisation de produits conventionnels
■ utilisation de produits écologiques



OÙ ?



TOP 4 DES ENGAGEMENTS PLEBISCITÉS PAR LES PLAISANCIERS

- 1** UTILISER DES PRODUITS D'ENTRETIEN ET DES SAVONS ÉCOLOGIQUES
 - 2** MAINTENIR PROPRES LES EAUX DE FOND DE CALE
 - 3** TRIER SES DÉCHETS PRODUITS À TERRE
 - 4** RECHERCHER DES ZONES DE SABLE POUR MOUILLER
- 1** DES POLLUANTS EN MOINS EN MER
 - 2** DES REJETS D'HYDRO-CARBURES ÉVITÉS
 - 3** ÊTRE UN ÉCO-CITOYEN EN MER AUSSI
 - 4** DES DÉGRADATIONS D'HERBIERS DE POSIDONIE ÉVITÉES



Gros chantier pour notre navire-école Santo Sospir cet hiver !

C'est un sérieux chantier de charpenterie qui attendait notre Santo Sospir au mois de décembre : réparation des pavois arrières tribord et bâbord autour des écubiers [pour les termes techniques voir glossaire ci-dessous], pose d'un davier et réfection des bordés « pré-cintrés » sur bâbord et tribord. Tout cela a été rendu possible grâce à l'accueil du chantier naval Monaco Marine de Saint Laurent du Var que nous remercions vivement.

Mais finalement, après « ouverture » du pré-cintre tribord, David et Antonin, nos amis charpentiers de marine passionnés, sont tombés sur de nombreuses surprises. Des « fèves », comme ils disent dans leur jargon ! Il s'est avéré que l'intégralité du plat-bord était à remplacer, ainsi que 16 jambettes sur les 35 que compte ce côté du bateau ! Ce sera donc uniquement le tribord qui sera fait cette année dans le temps qui nous est imparti.

En photo 1, vous pouvez constater ce qui arrive à un plat-bord et à des jambettes qui cherchent des noises à un charpentier : cette fois-ci c'est Antonin qui leur règle leur compte à coup de tronçonneuse ! Des charpentiers de l'extrême on

vous dit ! Le résultat : David et Antonin vainqueurs par KO technique... Photos 2-3-4-5.

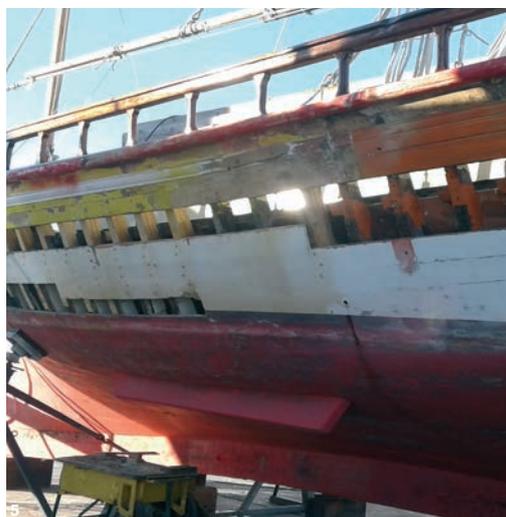
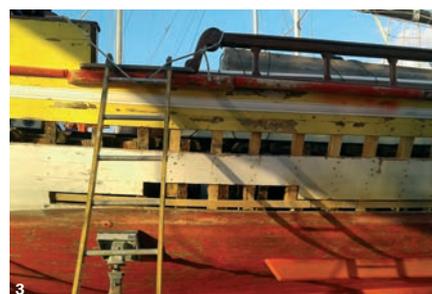
Ensuite vint le temps de la reconstruction et de la pose du plat-bord (photo 6 et 7) puis des bordés. En photo 8, la jolie pièce façonnée par David et destinée à accueillir le premier davier de l'histoire du Santo Sospir (photo 9).

Du côté de François et Arnaud, nos deux skippers-animateurs hyper-polyvalents, ce fut ponçage, couche de « sous-marine », peinture de coque et réfection des joints de pont (photo 10, comptez huit jours à genoux... et encore au moins quatre jours de ponçage...). Et pour tout le reste, y compris les finitions, on se débrouillera une fois de retour à quai à Saint-Jean-Cap-Ferrat !

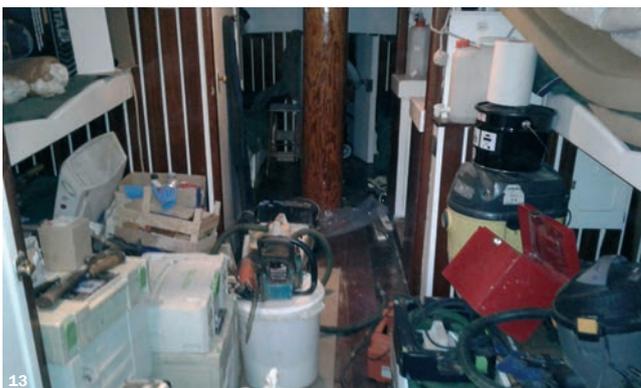
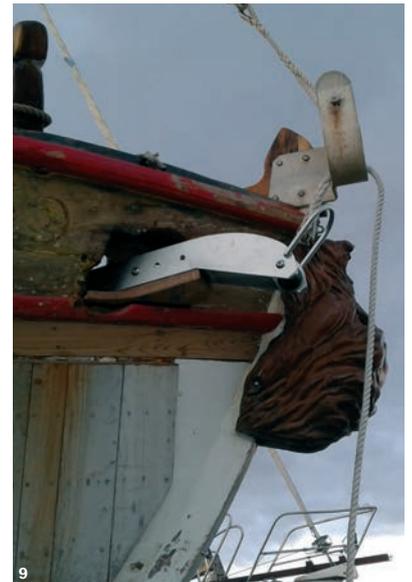
Photos 11 et 12 : grand jeu concours : une couleur a disparu sur le Santo Sospir afin de préparer les travaux de l'hiver 2018/2019 ! Qui va trouver la réponse ?

Et enfin en photo 13, l'intérieur du Santo Sospir en mode chantier. Vous connaissez l'expression « C'est l'chantier !! »

Nous remercions vivement le groupe Monaco Marine qui nous a offert gracieusement le grutage, le calage, le stationnement et la peinture anti-fouling.



SANTO SOSPIR



Petit glossaire de marine en bois :

- **Pavois :** partie de la coque au-dessus du pont (en jaune sur les photos 3-4-5).
- **Écubier :** « trou » dans le pavois, par lequel on fait passer les amarres.
- **Bordés :** ce sont les planches extérieures qui forment la coque, en appui sur les membrures.
- **Pré-cintre :** c'est le bordé le plus haut sur la coque, juste sous le niveau du pont (partie manquante, entre le jaune et le blanc, sur la photo 4).
- **Membrures :** structures verticales qui constituent la charpente du bateau (photos 4 et 5).
- **Jambettes :** prolongements des membrures, au-dessus du pont. (Photo 2-3-4).
- **Plat-bord :** partie du pont qui s'emboîte avec les jambettes (photos 6 et 7).
- **Davier :** pièce métallique qui permet à la chaîne et à l'ancre de remonter sur le bateau, puis de caler l'ancre contre la coque (photo 9).

Tourisme et mer : quel présent pour quel futur ?

par Jean-Pierre Lozato-Giotart*

La mer, au sens du terme englobant toutes les mers et océans de la planète, n'a jamais cessé d'avoir une place et de jouer un rôle important dans la vie et les activités de l'humanité. Cependant, la mer n'est vraiment devenue un espace de loisir majeur qu'après la deuxième guerre mondiale. En effet, l'exploitation touristique des espaces marins peut se mesurer en termes quantitatifs et qualitatifs à diverses échelles géographiques locales, régionales et internationales. Aujourd'hui, plus de 700 millions de touristes, soit plus de la moitié de la fréquentation touristique mondiale, ont comme destination ou espace de loisir une mer ou un océan. Le poids des activités touristiques liées à la mer est devenu si important qu'il pose les problématiques suivantes :

- ▶ Quels en sont les enjeux et les types d'impacts environnementaux ?
- ▶ Comment envisager et préparer le futur touristique maritime et marin ?
- ▶ Dans quelle mesure l'éco-responsabilité touristique appliquée devient incontournable pour la sauvegarde des écosystèmes marins ?

Tout d'abord, il faut rappeler qu'à l'époque de la villégiature aristocratique et bourgeoise du 19^{ème} siècle, les destinations maritimes étaient surtout des stations de séjour où les résidents pouvaient bénéficier de cures thermales et pratiquer quelques activités sportives tout en élargissant leurs loisirs par la fréquentation des casinos, comme à Brighton, sur la côte anglaise de la Manche ou au Touquet sur la Côte d'Opale dans le Pas de Calais. De même en Méditerranée (Menton, Nice, Rapallo...) et en Adriatique (Chioggia) ou encore sur la côte pacifique mexicaine (Acapulco). La mer était avant tout un magnifique décor et les plages d'un usage très limité à la baignade familiale. Les sorties à la voile et plus particulièrement les régates demeuraient le privilège de quelques initiés qui ne s'aventuraient que très exceptionnellement vers la haute mer. Le Royal Yacht Club de Cork, né en Irlande en 1720, est considéré comme le plus ancien du monde. D'autres suivirent au fur et à mesure du développement des nouvelles stations maritimes comme, par exemple, celui de Monaco fondé en 1953 par le Prince Rainier III. Aujourd'hui, les activités des Yacht Clubs s'intègrent totalement dans le champ touristique, servant même d'image prestigieuse pour la plupart des destinations auxquelles elles sont rattachées.

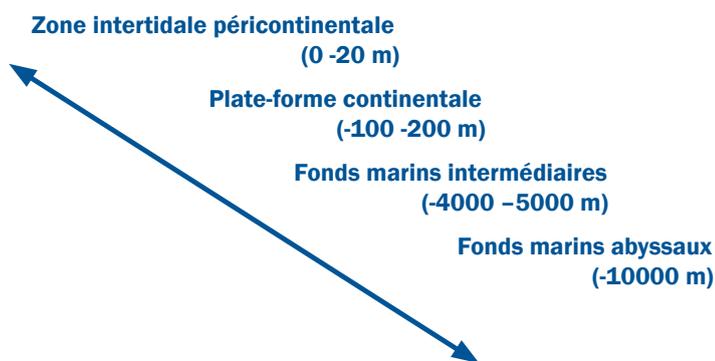
Depuis, on peut même avancer que la mer a largement contribué à l'« explosion » du tourisme de « masse » puisque, toutes pratiques maritimes confondues, les espaces marins et leurs annexes littorales représentent plus de la moitié des arrivées touristiques mondiales (tableau 1).

Tourisme mondial dont « maritime »	1 milliard 400 millions 750 millions
Croisières	25 millions
Plongée	3 millions (touristes)
Hawaï	22 millions

Tableau 1 - Nombre de touristes dans le monde (O.M.T. 2015)

Globalement la mer est particulièrement attractive et répond à une demande touristique qui n'a pas cessé de croître au cours des dernières décennies. Cependant, il faut faire une distinction spatiale et géographique essentielle afin de mieux observer la place et le rôle des mers et des océans comme espaces de loisirs contemporains.

FIGURE 1 - RÉPARTITION SPATIALE QUATRE ZONES MARINES.



Ainsi, le tourisme de la mer se concentre pour plus de 90 % dans la zone *intertidale* c'est-à-dire englobant les plages, la ligne de rivage et la « piscine » balnéaire jusqu'à la limite des 200 mètres au-delà de laquelle sont généralement autorisés les loisirs nautiques motorisés. La haute mer étant utilisée par les skippers et les amateurs de voile voisinant parfois avec des croisiéristes embarqués sur ces nouveaux « monstres des mers » que sont devenus les paquebots géants pouvant transporter et héberger jusqu'à plus de 6000 personnes, passagers et équipage compris.

La fréquentation touristique des mers et des océans est aussi très concentrée au niveau des destinations mondiales, notamment en Asie, en Floride et en Californie. Par ailleurs, les destinations insulaires connaissent un succès touristique croissant. Parmi elles, une vingtaine font parfois jeu égal avec les plus importantes destinations continentales à l'exemple des Baléares, des Canaries, de la Sicile, des Keys de Floride, d'Hawaï, de Cuba, de Saint Domingue ou de la Jamaïque vers lesquelles se précipitent chaque année des dizaines de millions de touristes. Le succès touristique de la mer ne va pas sans soulever la question de savoir à quels types d'enjeux et à quelles sortes d'impacts les espaces marins et péri-maritimes sont confrontés pour assurer leur futur durable.

TOURISME (SUITE)

En premier lieu, se pose la limite de la **Capacité de Charge Touristique Territoriale (C.C.T.T.)** appliquée aux différents types d'espaces marins. Dans le cadre de cet article il n'est possible que de donner quelques exemples issus de situations vécues par mon équipe au cours de nos dernières d'études et d'interventions sur le terrain**:

- Le cas des plages et du littoral de Rimini, sur le rivage occidental de la mer Adriatique où dès 1987 la trop forte concentration touristique a été en partie à l'origine de la dégradation de certaines plages de sable et de la disparition partielle de l'écosystème marin intertidal.
- Le cas de la station maritime de Sousse-El Kantaoui, sur le littoral centre-sud tunisien, où l'implantation massive de complexes touristiques sans études d'impact préalables a rapidement provoqué des phénomènes d'érosion sur des plages de sable fossile particulièrement fragiles, ainsi que des surconsommations d'eau aux dépens des nappes phréatiques et des besoins de la population autochtone en situation de pénurie.

marins sublittoraux ont connu une dégradation de la flore et de la faune atteignant un point de non retour sans la mise en place récente d'un plan de sauvegarde.

- Les nombreux atolls du Pacifique aux écosystèmes déséquilibrés par une présence touristique et des aménagements inadaptés aux conditions d'accueil locales.
- Le problème de la surfréquentation de zones marines fragiles, comme ce fut le cas en Corse à Scandola avant la mise en place d'un parc naturel marin bien géré et surveillé en permanence.
- Sans oublier la trop grande prolifération de ports de plaisance, comme sur certains rivages méditerranéens, parfois aux dépens des écosystèmes locaux.
- Et sans exclure enfin les sorties touristiques commerciales guidées pour la découverte des grands mammifères marins sans le moindre respect des animaux et de leur environnement.

La liste, hélas, serait encore longue à énumérer en sachant que plus aucun coin de la planète échappe aux flux touristiques, comme les croisières en Alaska et même dans les régions polaires.

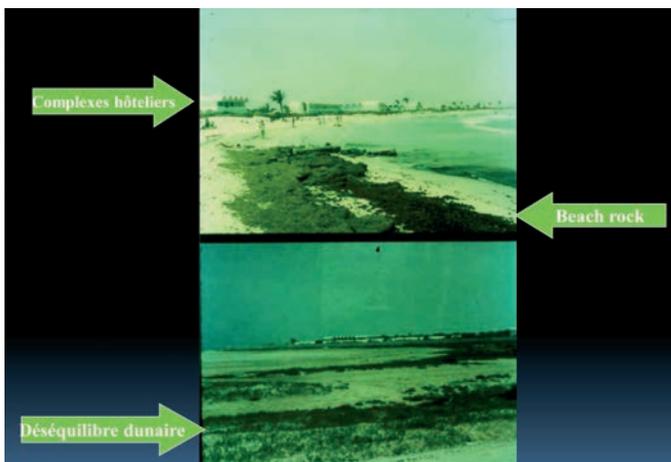
Cependant, à partir de ces exemples, il est possible de retenir les éléments suivants :

- Le nombre de touristes atteint toujours une limite de Capacité de Charge Touristique Territoriale (C.C.T.T.) en fonction des conditions écosystémiques marines locales. C'est ainsi que nous avons construit une échelle de C.C.T.T. allant de 1 à 300 touristes/ha, selon les cas, en tenant compte des divers facteurs naturels comme les capacités hydriques, les espèces faunistiques et floristiques sans oublier, par ailleurs, la protection paysagère tant marine que terrestre.
- En ce qui concerne le cas particulier des navires de croisière, dans le cadre de forums tenus à Marseille en 2016 et à Gênes en 2017 avec l'Académie des Sciences de Paris, nous avons soulevé le problème des impacts négatifs de la pollution provoquée par les fumées des navires à quai, notamment pour les quartiers portuaires.
- De même à Venise (centre historique) avec la population locale, nous avons dénoncé les impacts négatifs de la trop forte présence des grands navires de croisière pour l'écosystème lagunaire et pour les abords de la place Saint Marc. Après bien des péripéties judiciaires il semblerait, enfin, que la solution soit de réserver l'accostage des paquebots dans un avant-port entre Venise et Marghera. Nos études ont démontré que la limite acceptable du nombre de visiteurs par jour à Venise correspondait à une C.C.T.T. maximale de 80000 visiteurs par jour pour éviter la paralysie de la circulation et gérer le traitement des diverses formes de déchets.

Alors, quel futur touristique pour les océans et les mers ?

Si la croissance des fréquentations touristiques dans le monde continue au rythme actuel de 3 à 4 % par an,

© J.-P. Lozato Giotart



Sousse (Tunisie) - Erosion de la plage (1987).

- Autre cas, que nous suivons depuis plusieurs années, celui de Venise submergée par un afflux de touristes et la présence de grands navires de croisières accostant directement sur le quai mitoyen de la Place St Marc !



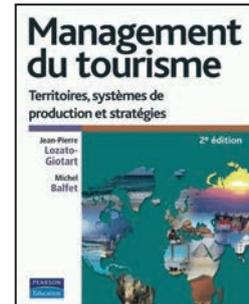
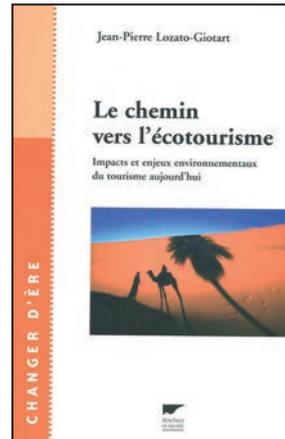
"Géants des mers" à Venise.

- Plus spectaculaire encore, bien que ce ne soit pas exhaustif, le cas de Majorque et d'Ibiza dans l'archipel des Baléares recevant, ensemble, près de 16 millions de touristes par an, dont les écosystèmes

TOURISME (SUITE)

voire plus si les conditions géopolitiques le permettent, il ne sera plus possible d'ignorer les limites environnementales auxquelles devront faire face tous les acteurs professionnels et institutionnels du tourisme. Il va devenir impératif de procéder à de sérieuses études et analyses d'impact des activités touristiques sur les écosystèmes marins à tous les étages depuis les espaces intertidaux jusqu'aux grandes profondeurs. Pour cela il existe déjà des outils scientifiques, technologiques et juridiques capables de fixer les limites à ne pas franchir si l'on désire conserver un tourisme durable à moyen et *a fortiori* à long terme. Une *ingénierie touristique appliquée* pour un *Optimum Touristique*^{***} comprenant tous les types d'indicateurs et de modèles touristiques devrait être le principal outil au service de la sauvegarde des océans et des mers. De toute façon, une meilleure gestion des écosystèmes marins sera l'une des clés incontournables, non seulement pour l'économie touristique, mais aussi pour toutes les autres activités humaines sur une planète de plus en plus peuplée.

En dernier recours, notre réflexion comme nos actions s'inscrivent dans la formule « **Tourisme oui mais pas partout et pas toujours !** ».



* Professeur honoraire Université de Paris III Sorbonne, agrégé de géographie, docteur d'État (Paris Sorbonne), membre de l'Association Internationale des Experts et Scientifiques du Tourisme (Nations Unies), et membre du conseil d'administration de SOS Grand Bleu.

** missions menées dans le cadre d'expertises commandées par des services publics.

*** l'auteur de cet article a été à l'origine de la création de l'équipe *Optimum Tourism Team* comprenant des scientifiques et des professionnels du secteur touristique dont les missions ont eu pour objectifs de répondre soit à des projets, des études et des actions scientifiques et techniques en vue de solutions durables.



Navire de croisière en baie de Villefranche-sur-Mer.



Surfréquentation touristique du littoral - Barcelone (Espagne).
Crédit photo : REUTERS.



Urbanisation massive du littoral - Benidorm (Espagne).
Crédit photo : PRISMAARCHIVO/LEEMAGE.

PARTENARIATS

Projet Association « WE SEA »

Bonjour à tous ! Nous sommes six étudiants de première année en Bachelor à l'EDHEC Business School de Nice. De gauche à droite sur la photo : Maxence Verant, Thibaut Teycheney, Philippine Rebourg, Alexia Petit, Aurore Dougnac et Aline Pugliesi. Dans le cadre d'un projet scolaire, nous avons créé une association du nom de **WE SEA**, afin de lutter contre la pollution de la mer Méditerranée et agir pour la sauvegarde de la faune et de la flore marine.

Au cours de l'année 2018 nous organiserons des événements pour collecter des dons. Nous animerons également des activités pour sensibiliser la population à la sauvegarde de la vie marine. Les fonds récoltés seront reversés à

l'association SOS Grand Bleu avec laquelle nous avons le plaisir d'avoir un partenariat.

C'est un projet qui nous tient vraiment à cœur car nous nous sentons tous responsables de l'environnement et tout particulièrement de la mer Méditerranée que nous voyons tous les jours depuis notre école et que nous nous devons de préserver.



L'équipe WE SEA.

Projet « UJEM » des étudiantes en DUT GEA



Quatre étudiantes du projet UJEM, avec Arnaud Guillard, skipper-animateur du Santo Sospir.

Dans le cadre de leur seconde année de DUT GEA (Gestion des Entreprises et des Administrations), à l'université d'Aix-Marseille, les étudiants ont à réaliser un projet permettant de mettre en application les notions étudiées (marketing, communication, calcul des coûts...) et de récolter des fonds pour une association de leur choix. Cinq étudiantes ont donc choisi de soutenir l'association SOS Grand Bleu par le biais du **"Projet UJEM : Une Journée en Mer"**. Plusieurs actions sont mises en places, notamment une tombola en ligne fonctionnant par un système de

cagnotte, afin de remporter une journée en mer pour quatre personnes à bord du Santo Sospir, le navire-école de SOS Grand Bleu (1 ticket = 2 €, nombre de tickets illimité - Lien de la cagnotte : <https://www.leetchi.com/c/projets-ujem>).

D'autres actions sont menées en parallèle :

- des opérations d'emballage de cadeaux chez Nocibé à Aubagne durant les fêtes de fin d'année
- des ventes de gâteaux au sein de l'IUT (Saint-Jérôme, Marseille)
- des campagnes d'affichage pour la promotion du projet et de l'association SOS Grand Bleu.

ACTUALITÉS

Sorties adhérents « sortie en mer les 3 Caps »



Le 4 octobre, nos adhérents ont profité d'une belle journée d'automne afin d'observer la faune de notre littoral méditerranéen.

Sortie adhérents « visite de l'usine d'incinération Sonitherm »



Un grand merci à Madame Montoroi qui nous a ouvert les portes de l'usine Sonitherm de Nice le 8 novembre dernier. L'usine récupère chaque année 320 000 t de déchets (nos déchets ménagers, les déchets issus des boues de station d'épuration et les déchets hospitaliers). Ces déchets génèrent de l'énergie et chauffent les logements des quartiers Nice-Est et Nice-Nord ainsi que l'hôpital Pasteur. Évidemment l'idéal serait de pouvoir se passer de cette installation, mais notre société génère beaucoup de déchets et il faut bien gérer ces déchets ultimes ! Souvenons-nous toujours que nous pouvons réduire le volume de nos poubelles ménagères en triant nos déchets et en évitant d'acheter des produits avec des emballages superflus au supermarché.

Trombe marine



Le jeudi 9 novembre, alors qu'ils rejoignaient Villefranche-sur-Mer, Arnaud et François (skippers et animateurs du Santo Sospir) ont observé une trombe marine à quelques milles nautiques du Cap Ferrat. *Une trombe marine est un phénomène tourbillonnaire se présentant sous la forme d'un entonnoir touchant une surface d'eau (mer, lac...).* Les trombes se rencontrent sous les nuages de type Cumulus ou Cumulonimbus dans certaines conditions d'instabilité et de cisaillement. *Une trombe est ordinairement moins puissante qu'une tornade, sa cousine terrestre. Mais si la trombe marine parvient à atteindre le littoral, elle peut devenir une tornade aux effets dévastateurs.*

Le bateau *Energy Observer* à Monaco

Le 14 décembre, nous avons eu la chance de visiter le bateau à hydrogène « Energy Observer » entièrement propulsé par des énergies renouvelables. Autrefois catamaran géant de course au large, Energy Observer a perdu son mât et ses voiles. Aujourd'hui, il utilise toujours le vent mais il fonctionne aussi grâce au soleil, grâce à 130 m² de panneaux photovoltaïques et également avec de l'hydrogène, par le biais d'une pile à combustible. Ce sont donc uniquement des énergies renouvelables qui alimentent deux moteurs électriques et permettent une autonomie énergétique totale du navire.



Après quatre années de travaux et de reconditionnement, Energy Observer, mis à l'eau en avril 2017 à Saint-Malo, est un bateau-laboratoire de 30,50 mètres de long sur 13 mètres de large. Mené par Victorien Erusard, coureur de courses au large et officier de marine marchande, et Jérôme Delafosse, scaphandrier professionnel et réalisateur de documentaires, il va embarquer huit équipiers pour un tour du monde de six ans destiné à promouvoir les énergies propres et inépuisables.

Pour en savoir plus : <http://www.energy-observer.org>

Conférence sur la Patagonie

Le 17 novembre à la cinémathèque de Saint-Jean-Cap-Ferrat, Christian Gilibert, administrateur de SOS Grand Bleu, nous a fait partager sa « balade naturaliste en Patagonie ». Une conférence-diaporama à la fois dépaysante et instructive qui nous a conduits dans les immensités rudes et sauvages et les paysages à couper le souffle de ce bout du monde. Steppes infinies, majestueux volcans et gigantesques glaciers des Andes, jusqu'au détroit de Magellan, à la Terre de Feu et au Cap Horn. Nous avons découvert des milieux naturels où vit une faune sauvage particulièrement riche (baleines franches australes, éléphants de mer, otaries à fourrure, vastes colonies de manchots, camélidés ...) mais aussi une flore très particulière avec les forêts primaires sub-antarctiques et de nombreuses espèces endémiques à l'aspect étrange. Tout cela dans un environnement fragile, mais où le voyageur a le plaisir de voir de belles avancées en matière de protection de la nature.



Les Animaux du Cœur



Louis (9 ans) et son frère Jules (7 ans) sont de jeunes adhérents de SOS Grand Bleu. Ils habitent à Marseille et vont à l'école "Provence". Ils aiment la mer et les animaux marins mais aussi tous les animaux. Ils ont une chienne qui s'appelle Mia, adoptée dans un refuge il y a trois ans, mais ils pensent aussi à tous les animaux qui n'ont pas la chance d'avoir une famille pour les aimer et prendre soin d'eux. Certains ont même été abandonnés ou maltraités.

Alors Louis et Jules ont eu l'idée de lancer un mouvement qu'ils ont appelé "Les Animaux du Cœur". Ils ont obtenu l'accord de la directrice de leur école pour organiser au sein de l'établissement du 4 au 8 décembre une collecte d'objets au profit des animaux des refuges. Ils ont mené une campagne d'information à l'école et le succès de l'opération a dépassé toutes leurs espérances : des paniers confortables, des couvertures, des jouets, plus de 70 kilos de croquettes, des boîtes de nourriture, des sacs de litière, etc... En tout, ce sont des centaines de cadeaux qui ont été collectés !

Louis et Jules ont reçu un accueil

trionphal en apportant tous ces dons à la S.P.A. de Marseille.

SOS Grand Bleu leur adresse un grand bravo !

Nous sommes vraiment fiers de vous !



Don du Kiwanis Club

Nous remercions chaleureusement Monsieur Jean-Gérard Anfossi, Président du Kiwanis Club d'Antibes Juan les Pins pour le don de 500 euros en faveur de notre association.



Le Kiwanis est un club service, sans aucune appartenance religieuse, philosophique ou politique, animé par des hommes et des femmes responsables et de bonne volonté désireux de construire un monde meilleur et de « venir en aide aux enfants ». En avril et octobre 2017, SOS Grand Bleu a reçu à bord du Santo Sospir des enfants malades et handicapés issus du Kiwanis Club.

Sorties en mer offertes aux enfants malades !

Dans le précédent numéro de Planète Mer nous vous disions que nous avions remporté trois concours sur « appel à projets », assortis de récompenses. Grâce aux dotations que nous avons reçues de la fondation « Léa Nature Jardin Bio », de la fondation « Norsys » et du service Environnement de la ville de Nice, de l'Ulrich Rampp Foundation, et bien entendu grâce au fervent soutien de la mairie de Saint-Jean-Cap-Ferrat, nous avons pu recevoir plus 300 enfants malades, handicapés ou en difficultés sociales issus d'établissements spécialisés (ITEP, IME...) et d'associations (association « Les Enfants de Frankie », association Kiwanis Club, Fondation Lenval, Secours Populaire Français, Centre Départemental de l'Enfance...). L'équipe SOS Grand Bleu est ravie d'avoir pu apporter un peu de bonheur à tous ces enfants. Nous poursuivrons bien sûr en 2018 ces actions à caractère humanitaire, social et pédagogique !



Témoignages des participants à la sortie en mer du 13 juin 2017

Centre hospitalier psychiatrique du Mont Favet - Avignon

J'ai bien aimé cette journée, surtout le moment avec les dauphins ! On a vu des tortues, mais dans un premier temps on pensait que c'était des déchets en plastique, mais quelle surprise en s'approchant ! C'était la première fois que j'observais des tortues de mer. On a vu les nageoires d'un poisson lune, des poissons zébrés en dessous du bateau. J'ai trouvé cette journée émouvante. Ça valait le coup de faire le déplacement.

Mathis, 13 ans.

C'était bien, j'ai beaucoup aimé les dauphins, surtout quand ils sautaient ! De voir les tortues, j'ai trouvé ça mignon. Au début j'ai cru qu'elle avait un problème et ensuite j'ai vu qu'elle allait bien, elle s'est remise à nager et j'ai été soulagé. On a vu un cachalot mort, j'ai cru que c'était un bateau. Ça ne m'a pas fait plaisir. C'était très émouvant de voir des animaux en vie et un qui était mort. Cela m'a fait plaisir de vivre cette journée.

Soline, 9 ans.

C'était bien, les personnes de SOS Grand Bleu étaient gentilles ! Lorsqu'on a rencontré les dauphins c'était génial. En plus on a vu trois tortues et c'est très rare. Mais le moment le plus inattendu a été quand on a vu un cachalot mort.

C'était vraiment bien car j'avais toujours rêvé de faire une balade en bateau.

Angelo, 9ans.



Formidable, un grand bonheur ! J'ai beaucoup apprécié le respect de la nature, l'approche en douceur des mammifères marins. Équipe adorable, drôle, sympathique. Un très joli bateau.

Pascale, membre de l'équipe de soins.

C'est magique de voir les animaux dans leur milieu naturel !

Hélène, membre de l'équipe de soins.

La réalisation d'un rêve pour beaucoup d'entre nous, petits et grands confondus.

Un grand moment et quelques larmes de joie lors de cette magnifique rencontre avec les dauphins bleu et blanc. Une équipe chaleureuse, accueillante et très professionnelle. Un grand merci à SOS Grand Bleu pour leur travail et leur pédagogie. Un grand merci aux généreux donateurs de permettre la poursuite des actions de cette association et de nous avoir fait bénéficier de cette journée.

Julia, membre de l'équipe de soins.



Cycle de conférences 2018 et Assemblée Générale (salle Chaplin)



Richesses naturelles de l'île-monastère de Saint Honorat

Vincent Kulesza
Naturaliste

Vendredi 2 mars 2018 à 20h



Assemblée Générale de SOS Grand Bleu

Vendredi 16 mars 2018 à 19h



Les cétacés au large de nos côtes

Christian Gilabert,
Administrateur de SOS Grand Bleu

Vendredi 27 avril 2018 à 20h



Le tourisme et la mer

Jean-Pierre Lozato-Giotart
Géographe

Vendredi 25 mai 2018 à 20h



La flore du littoral rocheux des Alpes-Maritimes

Marc Bottin
Botaniste

Vendredi 14 septembre 2018 à 20h

Médiathèque de Saint-Jean-Cap-Ferrat
Rens. : 04 93 76 17 61

**Toute l'équipe
SOS Grand Bleu souhaite
une excellente année
2018
à l'ensemble de ses
adhérents, bénévoles,
sympathisants, partenaires
techniques et financiers !**

Oui, j'agis pour la sauvegarde des baleines et des dauphins en danger !

66% de vos dons sont déductibles de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable.
Lorsque vous donnez 50 €, vous ne sortez de votre poche que 17 €.

- Je souhaite devenir membre de SOS Grand Bleu
- Je souhaite renouveler mon soutien à SOS Grand Bleu
- Adhésion annuelle Adultes 25 €
- Je fais un don complémentaire pour soutenir les actions de SOS Grand Bleu
 - 10 € 20 € 30 € 40 € 50 € autre : €
- Je joins mon règlement global de€ à l'ordre de SOS Grand Bleu - B.P. 29 06230 Saint-Jean-Cap-Ferrat
- Je souhaite m'abonner à Planète mer 4 numéros par an au tarif de 15 €
- 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi 18 €

M. Mme Melle Prénom :

Adresse :

..... C.P. :

Ville : Tél. : Fax :

E-mail :

Signature :

Je souhaite recevoir un reçu fiscal

En parrainant un membre de mon entourage, SOS Grand Bleu m'offre en cadeau l'ouvrage « Le guide des Cétacés de Méditerranée ».

Vous pouvez également régler par virement : IBAN FR76 1460 7003 2424 0190 8953 536

Consultez les avantages Adhérents sur notre site www.sosgrandbleu.asso.fr dans la rubrique "Adhésion" <http://www.sosgrandbleu.asso.fr/inscription/>

Faites plaisir tout en aidant les dauphins

Paiement par chèque à l'ordre de SOS Grand Bleu - Les prix sont indiqués port compris



réf. 15

Stylo SOS Grand Bleu

réf. 15
France **2,50€** -
Autres pays 3€



réf. 13

Lot de 7 cartes postales réf. 13
France **4€** - Autres pays 4,50€



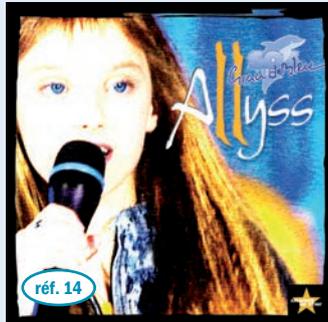
réf. 23

Pendentif dauphin réf. 23
France **5€** - Autres pays 6€



réf. 03

DVD Homme dauphin réf. 03
France **8,50€** - Autres pays 9€
Jean-Marc Barr vous raconte
l'histoire de cet amour aléatoire,
entre l'homme et le dauphin.
Palme d'or au festival d'Illkirch



réf. 14

CD Alyss réf. 14
France **6,50€** - Autres pays 7€
Alice, de l'émission Graines de
Star, chante pour les dauphins
et la nature.



réf. 24

Porte-clés réf. 24
France **5€** - Autres pays 6€

LA REFERENCE >>>>



réf. 26

Guide des Coquillages réf. 26
France **15€** - Autres pays 16€



réf. 22

Guide des Cétacés de Méditerranée réf. 22
France **15€** - Autres pays 16€

Retrouvez la boutique sur : www.sosgrandbleu.asso.fr - Rubrique «Boutique»